



COMITÉ DE SEINE-ET-MARNE DE BASKET-BALL

01 60 63 03 11 – contact@basket77.fr – www.basket77.fr

À Vert-Saint-Denis, le 17/12/2025.

COMPTE-RENDU RÉUNION DU BUREAU DÉPARTEMENTAL

Le Bureau départemental du Comité de Seine-et-Marne de Basket-Ball s'est réuni, en présentiel, le :

Mercredi 17 Décembre 2025, à 19 heures 30, au siège du Comité.

Présents :

M. Kévin BOSI	Président
M. Julien FOSSAY	Secrétaire général
M. Vincent LÉVRIER	Trésorier général
M. Cyril AMIARD	Coordinateur du Pôle Sportif

Excusés :

M. Jean-Luc DE MUNCK	Vice-Président
M. Florian NIVEAU	Responsable du Pôle Formation

Assistent :

M. Nicolas CHAMBINAUD	Manager général
M. Nicolas VELOSO	Conseiller Territorial

FONCTIONNEMENT ET ORGANISATION 2025/2026

Le Président Kévin BOSI ouvre la séance en abordant **les dynamiques de travail au sein du Comité**, pointant un manque de communication et de cohésion durant les premiers mois de la saison. Bien que les tâches essentielles soient assurées, un sentiment d'éloignement a été exprimé,



notamment pour les membres moins présents physiquement qui peinent à suivre l'ensemble des initiatives.

Pour y remédier, il a été proposé de diffuser **dès début 2026 un planning mensuel prévisionnel complet des actions**, destiné aux membres du bureau, au comité directeur et aux clubs. Une autre proposition vise à **institutionnaliser une réunion hebdomadaire**, le mardi matin, entre salariés et membres du bureau, avec un compte-rendu synthétique pour garantir une circulation fluide de l'information. Enfin, un appel a été lancé pour une meilleure communication sur les engagements pris et l'importance de la solidarité interne, en encourageant chacun à demander de l'aide en cas de surcharge.

POINT AU TIERS DE LA SAISON

Un quizz via Kahoot a permis de dresser un état des lieux des licences pour la saison en cours.

Des dynamiques variées ont été observées : le club d'Héricy est le club qui compte le moins de licenciés, tandis que des clubs comme Nemours et Noisiel enregistrent les plus fortes progressions. Marne-la-Vallée (517), Val d'Europe (480) et Sénart (440) constituent le trio de tête en nombre de licenciés.

Le Comité se situe à la 17^{ème} place nationale en nombre de licences « compétition », avec une légère augmentation globale de 87 licenciés par rapport à la même période la saison dernière.

POINT FINANCIER

La situation financière du Comité a été présentée par Vincent LÉVRIER comme saine et bien gérée. L'envoi des factures est à jour, les paiements des clubs sont réguliers et les salaires et fournisseurs sont réglés en temps et en heure. Un état des comptes a indiqué un solde de 12 969 € sur le compte courant et 105 000 € sur le livret bleu.

Une discussion a eu lieu sur la nécessité d'un reporting financier plus clair entre les réunions. Il a été expliqué que la comptabilité d'engagement ne permet pas de produire un simple état des encaissements et décaissements. Pour répondre à ce besoin, un nouveau système de codification analytique (via des notes sur les pièces déposées via ZeenDoc) a été mis en place depuis le 1^{er} janvier 2025. Toutes les factures sont



désormais associées à un pôle d'activité, ce qui permettra de produire à la fin de l'exercice un rapport détaillé des coûts par secteur et par manifestation.

La gestion comptable a été modernisée grâce à l'outil ZeenDoc, un investissement jugé rentable qui a permis de dématérialiser l'archivage et de gagner en efficacité. **Une alternative moins coûteuse proposée par le cabinet comptable sera évaluée.**

Concernant **les notes de frais**, il a été rappelé que la procédure standard impose une validation par les responsables de commission et qu'il est nécessaire de privilégier le covoiturage pour optimiser les coûts de déplacement. Il a été précisé que la validation des notes de frais, bien que ne comportant pas toujours la signature du président de commission, est sécurisée par une double validation numérique via ZeenDoc, une méthode jugée satisfaisante par le Commissaire aux comptes.

La question des **CGB** (Camps Génération Basket) a été soulevée, leur pertinence étant questionnée en raison des coûts engendrés et de l'absence de subventions directes.

Une créance de 1500€ due par le club de Melun, liée à un ancien dirigeant, reste en suspens malgré les relances.

Enfin, une note interne diffusée la saison dernière a été évoquée concernant la répartition des responsabilités financières, **visant à clarifier les procédures d'achats et à garantir une prise de décision collégiale.**

OPEN FÉMININ JEUNES 2026

L'organisation de l'Open Féminin jeunes, qui se déroulera en janvier 2026, a été discutée. L'événement, qui rassemble toutes les équipes participantes sur un même lieu, se déroulera sur deux salles. Chaque participante recevra un t-shirt et un goûter, tous deux pris en charge par le comité.

La gestion des arbitres et des officiels de table de marque (OTM) est en cours de finalisation, en lien avec le club de Brie.

Un planning de présence pour les membres du Comité directeur sera organisé pour assurer une permanence tout au long du week-end. Cependant, la présence de certains membres sera limitée : trois d'entre eux



seront absents en raison de leur participation à un séminaire des dirigeants FFBB à Troyes et d'autres devront partir plus tôt le dimanche, la manifestation se terminant à 13h00.

MANIFESTATIONS DE FIN DE SAISON

Un bilan des candidatures pour l'organisation des manifestations de fin de saison a été dressé. Des candidatures uniques ont été reçues pour les événements majeurs : **Coulommiers** pour le 1^{er} mai, **Chelles** pour le 8 mai. **Une relance sera effectuée** avant le 31 décembre.

Le succès croissant des tournois du 1^{er} mai (U9/U11) et du 8 mai (U13) pose des défis logistiques importants, notamment en raison de l'augmentation du nombre d'équipes, qui a atteint près de 110 l'année précédente.

Une longue discussion a eu lieu pour trouver des solutions afin de gérer cet afflux **sans dégrader la qualité** de l'événement. L'analyse des chiffres de l'an dernier a montré que certains clubs inscrivent un nombre très élevé d'équipes, bien au-delà de leurs engagements en championnat sur la saison régulière.

Plusieurs pistes ont été débattues. In fine, il a été décidé **de ne rien changer pour cette année** et de maintenir le nombre d'équipes telles qu'elles seront inscrites, sans plafonnement. **Il a été convenu qu'un format avec des poules de six équipes serait idéal pour garantir un nombre de matchs suffisant pour tous.**

Concernant **la logistique des manifestations**, le transport du matériel, notamment des paniers, **a été identifié comme un défi majeur.** Plusieurs pistes ont été avancées pour pallier l'insuffisance du camion actuel, comme la mobilisation de véhicules personnels ou la sollicitation de transporteurs professionnels. **Il a été noté que la mairie ou le club de Chelles devrait contribuer davantage à cette logistique pour le tournoi du 8 mai.**

Un mécontentement a aussi été exprimé envers la FFBB concernant la **baisse drastique des dotations** pour la Fête Nationale du Mini-Basket, conduisant à la réflexion d'organiser l'événement du 1^{er} mai de manière indépendante, en tant que « 1^{er} mai du 77 ».



PROJET DE NOUVEAU SIÈGE DU COMITÉ DE SEINE-ET-MARNE

Le projet de construction d'un nouveau siège pour le comité de Seine-et-Marne, situé à proximité du Carré Sénart à Lieusaint, a fait l'objet d'échanges approfondis. Ce projet ambitieux, porté par le Président, soutenu par la mairie de Lieusaint et l'agglomération Grand Paris Sud, vise à créer une infrastructure moderne et multifonctionnelle.

Les ébauches présentées comprennent un grand terrain 5x5 avec tribunes rétractables (permettant deux terrains dans la largeur), un terrain annexe 5x5, des bureaux, une salle de réunion, une salle de musculation et des espaces de stockage et de convivialité.

Le coût de la construction est estimé entre 5 et 6 millions d'euros.

Des démarches sont en cours pour évaluer la capacité de financement du comité, explorer les subventions (Europe, État, Région, Département) et obtenir une estimation du coût du terrain auprès de l'EPA.

Le modèle économique du dispositif vise l'autonomie financière, avec des revenus générés par la location des installations à des entités externes.

Ce projet s'inscrit dans une dynamique territoriale forte, avec le soutien à l'implantation d'un club professionnel, l'ouverture d'un complexe sportif (Just Play) et la construction d'un nouveau lycée avec une section sportive basket en lien avec le Comité.

Trois scénarios sont envisagés pour la concrétisation du siège : une construction autonome, une collaboration avec "Just Play" ou un partenariat avec l'agglomération pour un équipement mutualisé avec le gymnase du futur lycée.

Le projet doit encore passer par des étapes de validation interne (Comité directeur, Assemblée Générale) et il a été suggéré que le Bureau se réunisse plus régulièrement pour assurer un suivi dédié.

ÉLÉMENTS DIVERS

Des bons cadeaux ont été commandés pour les récompenser les bénévoles les plus actifs du comité, avec une distribution prévue en main propre ou par courrier suivi pour les fêtes de fin d'année.

Un point a été fait sur la règle du "brûlage" des joueurs. Il a été rappelé que la Ligue autorise huit joueurs "brûlés" contre cinq pour la règle fédérale, afin de protéger les clubs régionaux. Une opposition a été exprimée à l'idée de créer une règle départementale plus complexe.

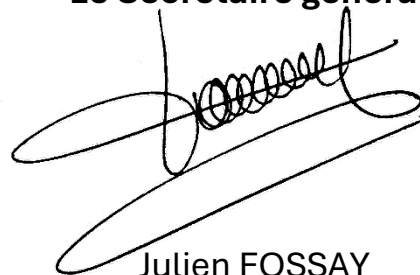


QUESTIONS DIVERSES.

Néant.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée 22h35.

Le Secrétaire général,



Julien FOSSAY